Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 76 (1949)

Heft: 8

Artikel: Tout va bien qui finit bien : (traduction romande)

Autor: Fridolin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-226947

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et po ravâi lâo z'erdzent, lè z'autoritâ l'ant bo et bin faliu que l'aulant racontâ l'affére à l'huissié esploitant que l'a risu.

Et, po avâi la paix, Fridolin l'a assebin payî autrameint.

Mâ ora, ne misant pe rein mé avoué lo dâi, lè man, lo nâ, lè get et lè z'orolhie.

Marc à Louis.

(Conteur, 21 mai 1932.)

Tout va bien qui finit bien

(Traduction romande)

Il y avait, en cette journée déjà bien lointaine d'arrière-automne, une mise de bois à l'Auberge communale d'une petite localité des bords du lac, sympathique, comme elles le sont toutes. Les acheteurs s'animaient, discutant autour des tables où trônaient de nombreux flacons aux ventres rondelets variant de dimensions suivant l'importance de leur contenu. Dans la salle enfumée, la mise allait bon train et les quolibets aussi. Les amateurs étaient nombreux et certains ne tardèrent pas à se montrer, comme on dit chez nous, « pleins de venin ».

Plantes, moules et tas de dépouilles atteignirent des prix inusités qui firent le bonheur de la Municipalité ainsi que de son brave boursier. Billets bleus ou verts, napoléons, écus et autres espèces sonnantes et trébuchantes affluaient, dans une farandole endiablée, vers l'insatiable escarcelle communale.

Mais toute médaille a son revers: une légère ombre vint à se dessiner du côté de la clientèle, car après que l'huissier eût crié, de sa plus belle voix, les conditions de mise, lesquelles prévoyaient entre autres que toute surenchère devait être dite à haute et intelligible voix, les signes n'étant pas admis, il apparut bientôt que d'aucuns semblaient s'en soucier comme un poisson d'une pomme. Cette sage mesure avait pour but d'éviter ce qu'il est convenu d'appeler des « niaises après coup ».

En conservant l'antique habitude d'opiner du bonnet, ces miseurs impénitents firent tant et si bien que maint acquéreur habituel fut privé, presque à son insu, de tout ou partie des lots sur lesquels il avait jeté son dévolu après un sérieux repérage, là-haut, à la forêt, vers la Tour. Plusieurs miseurs, faisant le point dans leur poche, ayant dû se contenter de lots contenant soit trop de vuargne 1, soit quelque plante « rousse » 2 ou bien des « manches de fouets » 3, où le nombre des nœuds rappelait étrangement celui des étoiles sous lesquelles les plantes avaient prospéré. Bref: ce n'était « tout de même pas tout « fait ça! »

Comme le veut l'usage, le quart d'heure de Rabelais suivit immédiatement la fin de la mise. On vit alors défiler les miseurs, plus ou moins satisfaits, «mmentant les faits tout en se dirigeant à la queue-leu-leu vers la table des officiels.

Il y avait dans le nombre un brave vigneron qu'on appelait Jean Vierdzet. Il avait compté acquérir une paire de plantes « besses » ^A qui auraient bien fait son affaire pour la fabrication de quelques hottées d'échalas. Mais cellesci lui furent « soufflées » par un de ces sacrés canards muets, aussi dut-il se contenter de rapercher ce qui restait, histoire de ne pas rentrer bredouille.

Lorsqu'il arriva devant le boursier, celui-ci lui fait, sur un ton bonasse :

- Alors, l'ami, tu n'as pas ton air habituel ; ςa n'aurait-il pas été comme tu le pensais? Bah! ςa ira mieux la prochaine fois.
- La prochaine fois, la prochaine fois, on ne sait pas ce qu'on fera, mais si on revient et que vous continuiez à accepter toutes les grimaces possibles et imaginables, il vous faudra bel et bien aussi accepter en payement la monnaie de singe : ça vous apprendra à faire respecter les conditions!

Cette répartie eut tôt fait de se répandre dans la salle, mais personne n'en prit ombrage et la journée se termina comme d'habitude à la cave de la Commune, où le verre de l'amitié circula fort allègrement à la ronde jusqu'à une heure plutôt tardive.

Et si mes renseignements sont exacts, les signes conventionnels ont dès lors, complètement disparu des mises de bois.

Fridolin.

- ¹ Sapin blanc.
- ² Début de pourriture.
- ³ Bois de minime dimension.
- ⁴ Jumelles.